



### TRAVAUX ET URBANISME

La déviation du Teil  
est ouverte à la circulation  
depuis le 31 janvier dernier

### DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le parc Laparel aux couleurs  
du printemps

### VIE MUNICIPALE

Aux arbres citoyens,  
3<sup>ème</sup> édition : 80 arbres plantés



**Allianz**  

**Christophe ROUX & Grégory HAOND**  
 1 Bd Stalingrad 07400 LE TEIL - 04 75 49 06 66  
 Montélimar - Pierrelatte - Le Teil

N° ORIAS  
C. ROUX 19002353  
G. HAOND 21000449

**AVS**  
 DES POSTES, DES PROFILS, DES EMPLOIS

**Entreprises !** vous avez besoin de personnel ?  
**Salariés !** vous recherchez un emploi ?  
 Nucléaire et tous emplois

**Rejoignez A.V.S.**  
 9 Av. du 8 Mai - 07400 LE TEIL  
[leteil@avs-emploi.fr](mailto:leteil@avs-emploi.fr) **04 75 52 12 69**

**MTCLIMATISATION**

- CLIMATISATION
- GAINABLE
- POMPES A CHALEUR
- PLANCHER CHAUFFANT

**Mathias TONNOT**  
 07220 Viviers

**06 03 22 21 31**  
[mtclim07@gmail.com](mailto:mtclim07@gmail.com)

**Nature Dog 07**

Alimentation chien/chat, animalerie, chasse

📍 Avenue Paul Langevin, Ile du Moulin 07400 Le Teil

📞 04 75 01 02 74 📱 [naturedog07](https://www.facebook.com/naturedog07)

**GROUPE BRAJA** **DES LITTES - Ets BOISSET**  
**MAT'RECYCL-BTP**

Entreprise de déconstruction, démolition et recyclage

215 impasse des Gaures - 26600 CHANOS-CURSON  
 04 75 07 36 21 - [accueil@deslittes.fr](mailto:accueil@deslittes.fr) - [accueil@mat-recycl.fr](mailto:accueil@mat-recycl.fr)

**GROUPE BRAJA** **Désamiantage - Déplombage**  
 TBC - DESAMANTAGE

[accueil@tbc-desamiantage.fr](mailto:accueil@tbc-desamiantage.fr)  
 04 75 07 28 35

TBC DÉSAMIANTAGE - [www.tbc-desamiantage.fr](http://www.tbc-desamiantage.fr)  
 215 impasse des Gaures - 26600 CHANOS-CURSON

**WEROCKET**  
**WERUGKET**

Agence de création de sites internet sur-mesure

[www.werocket.fr](http://www.werocket.fr)

Nos astronautes vous accompagnent  
 de la conception à la mise en ligne de votre site  
 internet en assurant un suivi efficace pour atteindre  
 vos objectifs et dépasser la limite terrestre.

**04 75 51 88 40**  
[info@werocket.fr](mailto:info@werocket.fr)  
 Incubé chez AF Communication



**Crédit Mutuel**  
 Le Teil

40 rue République - 07400 LE TEIL

**04 75 98 08 74**

**Berthouly**

**Bâtiment  
 Terrassement  
 Génie Civil  
 Canalisation  
 Ouvrage d'Art**

Z.A. de Fortuneau - 18, rue De Dion Bouton  
 26200 MONTÉLIMAR  
 Tél. 04 75 00 85 85 - [standard@berthouly.fr](mailto:standard@berthouly.fr)  
[www.viviany.fr](http://www.viviany.fr)

**Viviany Group**

**Le Teil**

**VOUS SOUHAITEZ  
 COMMUNIQUER  
 SUR LE BULLETIN MUNICIPAL  
 DE LA COMMUNE DU TEIL ?**

**CONTACTEZ LA SOCIÉTÉ  
 AF COMMUNICATION :**  
**04 75 51 88 40**  
[contact@afcommunication.com](mailto:contact@afcommunication.com)

**af**  
 COMMUNICATION  
 ÉDITION ET RÉGIE PUBLICITAIRE

## Chères Teilloises, chers Teillois,

Le printemps est là, et avec lui cette envie tenace d'avancer. Pas à pas, projet après projet. Or, le contexte dans lequel évoluent aujourd'hui les communes est particulièrement difficile. Baisse des dotations de l'État, hausse généralisée des charges, inflation persistante... les équilibres budgétaires sont de plus en plus fragiles.

En plus ici, au Teil, vous le savez tous, nous devons composer avec une contrainte supplémentaire, lourde de conséquences : les effets encore très présents du séisme de 2019, qui continuent de peser sur notre quotidien comme sur nos finances.

Pour autant, avec l'équipe municipale, nous avons fait le choix fort de ne pas augmenter les impôts locaux. Nous savons à quel point chaque euro compte pour les familles. Nous avons préféré faire des arbitrages, parfois difficiles, tout en préservant les services essentiels, poursuivre les investissements et maîtriser au mieux les dépenses de fonctionnement.

Le budget 2025, récemment adopté, reflète cet engagement. Il traduit notre volonté de répondre aux besoins du quotidien tout en bâtissant l'avenir, avec notamment le lancement de plusieurs projets de reconstruction post-séisme, très attendus par la plupart d'entre vous à l'exemple de la nouvelle église ou de la réhabilitation de la place Jean Macé. Ces réalisations sont le fruit d'un long travail de préparation et de concertation auquel vous êtes nombreux à avoir participé.

Notre action ne s'arrête pas là. Au-delà de la reconstruction, nous poursuivons les travaux d'amélioration du cadre de vie, tout en maintenant une vie locale dynamique. Culture, sport, moments de convivialité : ces rendez-vous participent à renforcer le lien social et à faire vivre notre commune au quotidien. Les rendez-vous seront nombreux dans les prochaines semaines.

Dans ce numéro, vous découvrirez également un dossier spécial dédié au développement durable, avec un focus sur les nombreuses actions engagées à la fois par la Collectivité et par nos associations locales, toujours très investies sur cette thématique essentielle.

Enfin, un zoom consacré à l'offre périscolaire. Parce que oui, nous sommes fiers de proposer des activités éducatives et de qualité, accessibles à tous, pour que chaque petit teillois scolarisé, puisse grandir, s'épanouir et construire son avenir dans les meilleures conditions possibles. C'est un choix aussi : nous demandons une faible participation aux familles pour ne pas impacter leur portefeuille.

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui, au quotidien, œuvrent pour Le Teil : les agents municipaux, les bénévoles associatifs, les partenaires et, bien sûr, vous toutes et tous, qui faites vivre notre Ville.

**Bonne lecture à toutes et à tous,**  
**Olivier Peverelli - Maire**



## SOMMAIRE

**P. 04 à 07 - VIE MUNICIPALE**

**P. 08 à 10 - TRAVAUX ET URBANISME**

**P. 11 et 12 - RECONSTRUCTION**

**P. 13 et 14 - DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTURE**

**P. 15 à 19 - DÉVELOPPEMENT DURABLE**

**P. 20 et 21 - ÉDUCATION**

**P. 22 - AGENDA**

**P. 23 - TRIBUNE LIBRE**

Directeur de publication : Olivier PEVERELLI  
Rédaction : Lauriane Ponthier et Pauline Duclos  
Création graphique : Apidée  
Photos : Mairie Le Teil / AdobeStock  
Régie publicitaire : AF COMMUNICATION  
Impression : SOMAPUB - Viviers - 04 75 52 70 80  
Ce numéro a été tiré à 4 500 exemplaires.

Plus d'informations sur : [www.mairie-le-teil.fr](http://www.mairie-le-teil.fr)  
ou sur notre page facebook : Commune Le Teil



## 4 citoyens teillois mis à l'honneur

À l'occasion de la cérémonie des vœux, le Maire, Olivier Peverelli et l'équipe municipale, ont eu l'immense honneur de mettre en lumière quatre citoyens teillois, pour leur engagement citoyen dans notre Commune



### Hélène Simon

Pour son incroyable dévouement à des causes sociales et solidaires tout au long de sa vie, au travers de ses responsabilités professionnelles et de ses engagements associatifs (centre socioculturel, Comité de quartier de la Croix Rouge, Ensemble et solidaires, CCAS, collectif pour la déviation, comité des villes jumelées, maison familiale rurale...).

### Pierre Hurtier

Architecte teillois de renommée, 14 années à la présidence de Sporteil Jeunes, au service des clubs sportifs et des jeunes teillois.

### Michel Maldì

Pour son rôle clé en tant que trésorier de Sporteil Jeunes pendant 14 ans et son engagement indéfectible dans le sport local, notamment au Rugby Club Teillois et à l'Amicale Bouliste Mélas La Violette.

### Alain Rochette

Pour ses nombreuses casquettes associatives depuis 1967 jusqu'à ce jour : foyer des jeunes, pétanque, sou des écoles laïques, école de musique municipale, club de foot de Mélas, Don du sang, Astroteil, Prévention Maif, délégué départemental de l'éducation nationale à l'école Rosa Parks... mais aussi professionnelles en étant enseignant et directeur de l'école du Centre durant de nombreuses années.

Un immense merci et bravo à eux pour leur dévouement, leur énergie et leur amour pour Le Teil.

## Service Public Des agents récompensés pour leurs années de service



Mi-janvier, Le Maire, Olivier Peverelli, l'adjoint au personnel, Michel Jouve, l'équipe municipale et le Directeur général des services Christophe Vigne, ont eu le plaisir de réunir l'ensemble des agents municipaux pour partager un moment chaleureux à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux au personnel.

Une belle occasion pour remercier les agents municipaux pour leur engagement, leur professionnalisme et leur dévotion au service de notre commune. Le Maire et l'équipe municipale en ont aussi profité pour remettre les Médailles du travail à 6 agents municipaux, en reconnaissance de leur travail et de leur fidélité au service public :

### Médailles d'or (30 ans de service) :

**Catherine Gioviniani**  
**Robert Laurent**

### Médailles d'argent (20 ans de service) :

**Céline Palix**  
**Alaric Fontaneille**  
**Idir Kerdjou**  
**Dimitri Mathon**

Félicitations à tous les médaillés et merci à tous les agents du service public.

## Une permanence de l'équipe municipale ouverte à tous et sans rendez-vous chaque premier samedi du mois

Vous avez des questions ? Besoin de leur faire part de problèmes ? Ou simplement envie d'échanger avec vos élus ?

Vos élus organisent les "Permanences de l'équipe municipale" tous les 1<sup>ers</sup> samedis du mois de 9h30 à 11h à la Mairie (dans la salle du premier étage).

Ces rencontres sont sans rendez-vous.

## Carnaval 2025 retour en images

**Malgré le vent et le froid, vous avez été nombreux à participer à cette belle fête haute en couleurs et en bonne humeur : maquillages enchanteurs pour les enfants, défilé festif dans les rues du Teil, jugement de Carmentran et, goûter offert par la Municipalité pour clôturer cette journée joyeuse !**

Un immense merci à toutes les personnes qui ont rendu cet événement possible. Et surtout, merci à tous les enfants et parents qui ont défié la météo pour faire de ce carnaval un moment inoubliable !



## Le Conseil municipal des enfants a rencontré le Député Saulignac

Parce que la démocratie commence dès le plus jeune âge, les élus du Conseil Municipal des Enfants ont convié le député Hervé Saulignac, à venir échanger avec eux en Mairie. Une rencontre essentielle pour comprendre le rôle d'un parlementaire, poser des questions sur les grandes décisions qui impactent notre territoire, notre pays et partager leurs propres préoccupations et idées pour l'avenir. Mais aussi quelques questions personnelles...

Jeudi 20 février dernier, ces jeunes élus ont ainsi pu évoquer avec lui de nombreux sujets qui les touchent, de l'environnement à la citoyenneté, au harcèlement à l'école en passant par la vie locale.

Un moment fort d'apprentissage et d'engagement, qui prouve que l'implication citoyenne commence dès l'école ! Un film de cette rencontre est en préparation et sera bientôt diffusé pour permettre à tous les élèves des écoles teilloises d'en profiter et, qui sait, inspirer de futures vocations ?

Merci à Hervé Saulignac d'avoir pris ce temps pour partager avec eux.

## Pierrot Liotard a soufflé ses 100 bougies

**Le 10 mars dernier, au Coq teillois, de nombreuses personnes, dont le Maire Olivier Peverelli, étaient réunies autour de Pierrot Liotard pour souffler avec lui ses 100 bougies !**

Né au Teil en 1925, son visage est connu de tous, tant il a marqué la Ville par son parcours : entre travail, engagement et passion pour le sport. Pour ceux qui ne le connaissent pas, vous l'avez sans doute croisé, arpentant la ville sur son vélo ! Après avoir débuté comme coursier, il effectue un bref passage dans les services de la Commune, puis intègre le centre d'apprentissage de la SNCF et devient chauffeur de locomotive. Il prendra sa retraite en 1980 avec le grade de surveillant principal.

Un sportif accompli : il a brillé sur les terrains de football de Montélimar, de Pont-Saint-Esprit et du Teil. C'est surtout aux jeux de longue, du Coq teillois, qu'il laisse son empreinte : licencié depuis plus de 80 ans, ce club est devenu au fil des années, sa seconde maison.

Témoin de l'Histoire de notre Ville, il se souvient par exemple du naufrage du bac à trille en 1940, où 21 Teillois perdirent la vie ou bien encore de son intégration dans le maquis en 1944.

En ce jour spécial, Yves Authouard, Président du Coq teillois et Olivier Peverelli, Maire, ont tenu à lui rendre hommage et à lui offrir des présents pour son incroyable parcours de sportif et de passionné de boules.



## Aux arbres citoyens,

### 3<sup>ème</sup> édition : 80 arbres plantés cette année dans vos jardins

La 3<sup>ème</sup> édition de « Aux Arbres Citoyens », organisée par la Municipalité début février a été un véritable succès !  
Un immense merci à tous pour votre présence et votre engagement.

Sur les trois dernières années, cette manifestation a permis la plantation de 500 arbres dans vos jardins. Offerts aux Teillois par la Commune, c'est une belle avancée pour le programme "Nature en ville" porté par la Municipalité et un pas de plus pour limiter l'augmentation des températures durant les canicules sur notre territoire.



## Spécial budget 2025

### Budget 2025 : faire plus avec moins, un défi quotidien

Le conseil municipal du 7 avril s'est réuni pour voter le budget 2025 de la Commune. Un budget sous contraintes financières fortes compte tenu de la baisse des dotations de fonctionnement décidée par le Gouvernement. Mais ce budget témoigne néanmoins de la volonté de la Municipalité de poursuivre le défi de la reconstruction suite au séisme du 11 novembre 2019.

3 priorités sont donc le fil conducteur de ce budget 2025 :

- La poursuite du projet de reconstruction,
- L'amélioration du cadre de vie des Teillois,
- Le développement des actions concourant au vivre ensemble.

### Un budget contraint

La situation financière nationale reste marquée par un déficit budgétaire important, avec une perte estimée à 7 milliards d'euros.

Dans ce contexte, les collectivités territoriales sont confrontées à des contraintes accrues, notamment en raison de la baisse des dotations de l'État et de l'augmentation des coûts des matières premières et de l'énergie. Notre Commune, bien qu'ayant subi une catastrophe naturelle il y a 5 ans et demi, n'y échappe pas.

Parce qu'il ne faut pas l'oublier : notre Commune évolue dans un contexte post-séisme, qui a nécessité non seulement une mobilisation immédiate et des dépenses exceptionnelles pour assurer la sécurité des habitants et engager la reconstruction, mais aussi une mobilisation de moyens à plus long terme, notamment en ressources humaines, pour pouvoir faire face aux différents chantiers liés à la reconstruction. Les charges pèsent au quotidien sur nos dépenses, en entraînant une hausse significative de nos dépenses de fonctionnement, ce qui représente plus de 550 000 euros depuis 2019.

### La reconstruction de la Ville toujours au cœur du budget 2025

331 000 000 euros : c'est le coût estimé de la reconstruction à l'échelle de la Ville estimé par le groupement des assurances, dont 55 000 000 euros de travaux sur les infrastructures publiques.

C'est un choix assumé de l'équipe municipale : reconstruire rapidement afin de préserver l'attractivité de la commune, soutenir l'activité économique locale et éviter un exode de la population.

C'était un engagement pris par la municipalité en 2020 et tout a été mis en œuvre depuis pour le tenir :

- Les écoles sont neuves ou réhabilitées,
- La rénovation des quartiers impactés est lancée,
- Les Teillois ont été accompagnés dans la rénovation de leurs logements avec le dispositif « aujourd'hui pour l'habitat » : 640 ont déjà été rénovés avec un soutien financier de la Commune et de la Communauté de communes,
- Des projets qui bénéficient au plus grand nombre ont été lancés : nouveau skatepark, parc Laparel, giratoire de la Sablière, rénovation de l'ancien temple aujourd'hui Caravane-monde, réhabilitation de tronçons routiers, travaux de la salle Paul Avon, du stade Étienne Plan...

Comme l'a expliqué Olivier Peverelli lors du Conseil Municipal : « les budgets votés depuis 2020 ont traduit ces ambitions et l'équipe s'est attelée à aller chercher des financements pour ne pas impacter le portefeuille des teillois. C'était un engagement aussi : pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive, nous n'augmenterons pas les impôts.

Pour accompagner cette reconstruction, nous nous sommes inscrits dans un Projet Partenarial d'Aménagement, un PPA, d'une durée contractuelle de 12 ans, avec l'Etat et la communauté de communes Ardèche Rhône Coiron. Ce projet nous permet de bénéficier des subventions nécessaires à la reconstruction de la Ville. Aujourd'hui, 5 ans après son lancement, 82% des engagements du PPA sont lancés ou engagés. Reconstruire vite, non seulement les bâtiments publics mais aussi l'habitat privé, c'était aussi une manière de préserver la valeur du patrimoine des Teillois, parce que nous refusons de devenir une ville fantôme, vidée de ses habitants et de ses services. L'exemple de la ville italienne de L'Aquila, frappée par un séisme le 6 avril 2009, illustre ce risque. 16 ans après, en 2025, la ville est toujours en travaux et seulement 40% des réparations ont été engagées. Son attractivité n'a jamais été retrouvée. »

## Une attractivité retrouvée après le séisme

Aujourd'hui, les chiffres du dernier recensement prouvent que cette stratégie a porté ses fruits. Après le séisme, la Commune avait perdu plus de 1 000 habitants. Nous sommes désormais 9 042 habitants. Ce chiffre reflète le choix des Teillois de revenir vivre ici et l'attractivité retrouvée de notre commune.

Pour preuve aussi :

- 211 permis de construire ont été déposés depuis 2020,
- 762 déclarations d'intention d'aliéner sont passées par nos services depuis 2020.

Pour le Maire, « C'est vrai, la Ville est depuis 5 ans, perpétuellement en chantier qu'il s'agisse de travaux publics ou de travaux effectués par les habitants. Une benne posée par-ci, une grue par-là, des alternats, des rues fermées... On s'agace parfois quand il s'agit de traverser Le Teil mais nous n'avons pas choisi de subir un séisme en 2019. »

L'ouverture de la déviation contribue aussi à cette transformation de la Ville. Elle amène une nouvelle attractivité au quartier de la Sablière. Tout le travail réalisé en amont, permet de lancer dès 2025 :

- **La transformation de la Place Jean Macé**, qui sera réaménagée pour offrir un espace plus convivial et fonctionnel, favorisant les rencontres et les animations avec la nouvelle église dont les travaux démarreront bien en 2025.
- **La Place Pierre Séward**, avec l'installation récente du magasin Utile et le démarrage des travaux à la gare.
- **La modernisation du quartier Kléber/Marceau**, avec un projet de réhabilitation majeur qui valorisera le patrimoine bâti.
- **La médiathèque, le musée départemental de la résistance, la SMAC, la rénovation de la gare, le magasin Utile, la voie verte...** tous ces projets sont inscrits dans le PPA et portés par la communauté de communes.

Et d'ajouter : « Grâce à ces investissements, nous poursuivons notre engagement en faveur d'un centre-ville vivant, accueillant et adapté aux besoins des Teillois. Cette transformation ne s'arrête pas au centre-ville. Notre volonté est d'améliorer le cadre de vie dans tous les quartiers, afin que chaque habitant puisse bénéficier d'infrastructures de qualité et d'un environnement agréable.

C'est pourquoi nous avons engagé des actions :

- **A la Violette**, avec l'installation du Secours populaire, de Netto ou bien encore du TILT ;
- **A Frayol** avec la création dès cette année d'un parking sur l'Ilot Robespierre à la demande des habitants, puis l'année prochaine l'aménagement d'une place végétalisée.
- **A Mélas** avec la réhabilitation de la future place de la Liberté. »

## Les chiffres du budget 2025

**Fonctionnement : 11 322 076 €**

**Investissement : 7 127 219 €**

**Soit un budget de 18 449 295M €**



**Les explications  
de l'élue  
Patricia Curtius  
Adjointe aux finances**

« Ces investissements traduisent notre engagement à construire une ville dans laquelle chaque quartier bénéficie d'une attention particulière pour répondre aux besoins de ses habitants.

Aujourd'hui, malgré tous nos efforts pour reconstruire et redonner à notre ville un avenir dynamique, nous faisons face à une situation plus que difficile, à l'image de nombreuses collectivités locales en France. Les communes sont de plus en plus sollicitées, assumant toujours plus de responsabilités avec de moins en moins de moyens.

Notre Commune subit la double peine car, alors que nous avons besoin d'un soutien financier renforcé suite à la catastrophe naturelle que nous avons eue, nous voyons nos dotations de fonctionnement diminuer fortement cette année. Au contraire, nous devrions avoir l'assurance de dotations maintenues pendant plusieurs années pour mener à bien notre reconstruction et maintenir un niveau de service public à la hauteur des attentes de nos habitants.

Au-delà de la reconstruction, nous devons répondre aux besoins légitimes des habitants à travers les écoles, le sport, la culture, la vie associative, la sécurité de proximité et tous les équipements nécessaires à ces activités. L'ensemble de ces actions est indispensable, c'est ce qui contribue à la vie locale et ce qui fait vivre la démocratie.

C'est pour cela que nous continuons à chercher des solutions, à innover et à défendre les intérêts de notre ville et de ses habitants. C'est notre engagement, et nous le tiendrons. »

## Pas de hausse d'impôts

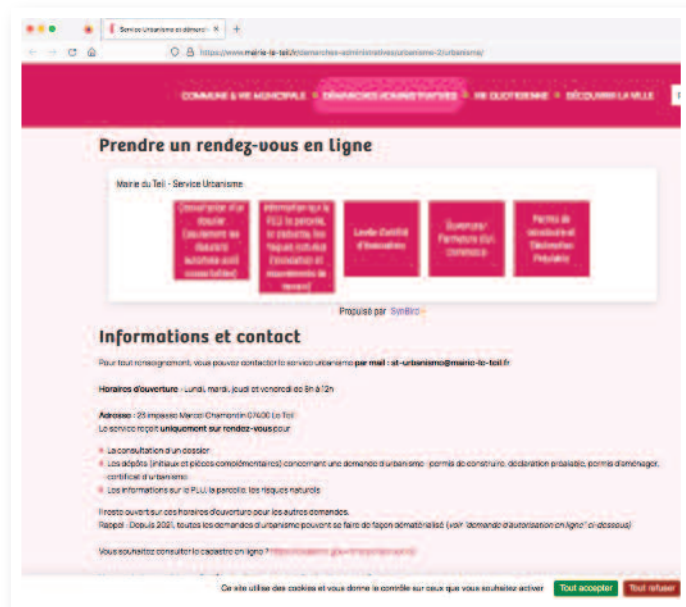
La Commune fait le choix de ne pas augmenter les impôts pour la 8<sup>ème</sup> année consécutive. Et ce en dépit de la baisse des recettes de fonctionnement de la collectivité. Les taux d'imposition sont donc maintenus : foncier bâti : 44,75 % ; foncier non bâti : 68,38 % ; taxe habitation sur les logements vacants et les résidences secondaires : 17,96 %.

## Urbanisme : des démarches simplifiées

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire... toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par la Commune.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme en ligne, la Commune et la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron, ont mis en place un service en ligne sécurisé, gratuit et facilement accessible :

<https://gu-arc.numerian.fr/guichet-unique/>



Pour garantir la qualité et la recevabilité de votre dossier, vous pouvez bien entendu vous rapprocher du service urbanisme qui vous guidera à chacune de vos étapes. Attention le service reçoit uniquement sur rendez-vous.

<https://www.mairie-le-teil.fr/demarches-administratives/urbanisme-2/urbanisme/>

**Accueil du public (sur rendez-vous) : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h à 12h Contact : 23 impasse Marcel Chamontin - 07400 Le Teil - Téléphone : 04 75 92 22 26**

## Une nouvelle équipe à votre service

Depuis plusieurs mois, le service urbanisme et gestion du domaine public de la Commune a été réorganisé pour mieux accompagner les habitants dans leurs démarches et répondre efficacement aux besoins croissants du territoire. Cette nouvelle équipe est aujourd'hui composée de Florine, Clélia et Delphine. Elles instruisent aussi les demandes d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme...) et assurent un lien de proximité avec les pétitionnaires. Elles assurent aussi l'accueil physique et téléphonique, accompagnent les usagers dans leurs premières démarches et veillent à la bonne circulation de l'information.

Les autres missions sont réparties au sein du service :

**Florine**, responsable du service, coordonne l'ensemble des dossiers, assure le lien avec les élus et les services de l'État. Elle est également en charge des dossiers fonciers et du suivi réglementaire.

**Clélia** assure le suivi et la levée des arrêtés d'évacuation. Aujourd'hui il reste encore 200 logements sous arrêtés d'évacuation sur les 809 initialement pris en 2019 après le séisme. Elle a également la charge de la police de l'urbanisme et des contentieux.

**Delphine** s'occupe de la gestion du domaine public : demande d'installation d'un échafaudage, occupation d'une partie de la chaussée... Elle veille à la bonne coordination : impacter le moins possible la circulation et le stationnement tout en facilitant les travaux.

Ensemble, elles vous accueillent sur rendez-vous, vous informent et vous accompagnent dans tous vos projets : construction, extension, rénovation, aménagements, ou encore divisions parcellaires. Le service urbanisme et gestion du domaine public, c'est un appui technique, mais aussi un interlocuteur de confiance pour vous aider à mener à bien vos projets dans le respect des règles d'urbanisme.

## Rénovation de l'aile sud de la gare : la revitalisation de la Place Sémard/Place des sablons se poursuit

La réhabilitation de l'aile sud du bâtiment de la gare est en cours, projet porté par la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron. Dans la continuité de l'installation du magasin Utile sur la Place Pierre Sémard, ces locaux accueilleront une ou plusieurs activités économiques de proximité.

**Fin des travaux : décembre 2025 - début 2026.**



## **Zoom sur : La police de l'urbanisme : un outil au service d'un cadre de vie harmonieux**

Souvent méconnue, la police de l'urbanisme joue un rôle essentiel dans la préservation du cadre de vie, la sécurité des constructions, et le respect des règles fixées pour l'aménagement du territoire.

### **Qu'est-ce que la police de l'urbanisme ?**

Il s'agit de l'ensemble des missions de contrôle et de régulation que la commune exerce en matière d'urbanisme. Elle permet de vérifier que les travaux, constructions ou aménagements réalisés sur la commune respectent bien les autorisations d'urbanisme délivrées (permis de construire, déclarations préalables, etc.) et les règles en vigueur (PLU, Code de l'urbanisme...).

### **En cas d'infraction ?**

Lorsque des travaux sont réalisés sans autorisation ou en non-conformité avec les autorisations délivrées.

La première action du service sera :

- ▶ De prendre contact avec le propriétaire afin de régulariser la situation.

La commune peut aussi :

- ▶ Adresser une mise en demeure de mise en conformité,
- ▶ Transmettre le dossier au Procureur de la République,
- ▶ Engager des poursuites pénales ou civiles si nécessaire.

Le but est d'éviter les dérives, de garantir une cohérence urbaine et de protéger l'intérêt collectif.

### **Une mission de terrain et de proximité**

La commune veille à renforcer ce rôle, avec un suivi plus étroit des chantiers et un dialogue constant avec les habitants. La police de l'urbanisme est également là pour informer et accompagner les porteurs de projet dans leurs démarches.

Avant tout projet de construction ou de travaux, pensez à vous renseigner auprès du service urbanisme de la mairie. Il est là pour vous guider et vous éviter bien des complications.

## **La déviation du Teil est ouverte à la circulation depuis le 31 janvier dernier**

Depuis le 31 janvier dernier, la déviation du Teil est ouverte à la circulation. Un moment historique pour notre commune qui voit se concrétiser un projet attendu depuis des décennies (voir magazine du mois de janvier 2025 largement consacré à cette ouverture). Ce nouvel axe permet de délester le centre-ville du trafic et de lancer tous les projets d'aménagements réfléchis depuis plusieurs années pour repenser les mobilités et l'aménagement urbain.



### **2025 : La Commune continue à investir sur les routes**

Au programme des chantiers de voirie cette année :

- ▶ Création d'un parking et reprise de la voirie quartier Robespierre
- ▶ Démarrage des travaux sur la Place Jean Macé avec reprise de la voirie
- ▶ Travaux de réseaux sur l'Avenue du 08 mai et lancement de l'étude sur l'aménagement de la voirie pour 2026
- ▶ Reprise de la Rue Albert Camus par les services de l'Etat
- ▶ Réfection du Chemin du Cadran Solaire
- ▶ Phase 2 de la Rue Kléber
- ▶ Reprises ponctuelles de voiries (par exemple Rue Victor Hugo)

## Sécurisation de la Montée du Château et des alentours

**Les travaux de protection contre  
les risques d'éboulements  
et d'érosion sont terminés**

Afin de protéger la population et les infrastructures des risques d'éboulements et d'érosion, des travaux de sécurisation ont été menés sur trois sites clés de la commune :

- Quartier du Château
- Montée du Château
- Boulevard Pasteur

### Les risques identifiés

Les études menées par le CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) ont révélé plusieurs instabilités rocheuses, avec des chutes de blocs recensées depuis plusieurs décennies et un glissement de terrain récent (novembre 2022).

### Les travaux réalisés

Les travaux réalisés sous la supervision du CEREMA, les entreprises CAN (Mirmande) et Jet Systems (Valence) ont permis la mise en place des solutions adaptées :

- Installation de filets de protection contre les chutes de blocs
- Grillage plaqué pour stabiliser les pentes
- Utilisation de toiles coco pour lutter naturellement contre l'érosion
- Abattage d'arbres dangereux et purges de sécurité



### Pourquoi ces solutions ?

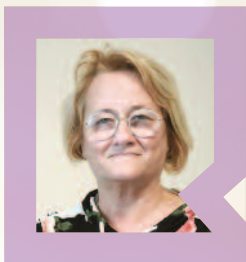
- Le grillage plaqué sécurise les parois rocheuses tout en respectant l'environnement.
- La toile coco favorise la repousse végétale et protège les sols contre l'érosion.
- Les filets de protection limitent les risques de chute de blocs et protègent les habitations en contre-bas.

### Financements

Ces travaux, cofinancés à 50 % par l'État via le Fonds Barnier - Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (FPRNM) - représentent un investissement essentiel pour la sécurité et la protection du territoire :

- Quartier du Château : 253 000 € HT
- Montée du Château : 35 000 € HT
- Boulevard Pasteur : 35 000 € HT

Ces aménagements assurent à la fois une meilleure protection des habitants et une préservation du cadre naturel de notre commune.



## Le mot de Pascale Tolfo

**Adjointe  
aux travaux**

d'euros qui ont été investis pour améliorer ces routes. En 2025, 300 000 € supplémentaires seront engagés pour poursuivre cet effort. Nous savons que la qualité des routes est une attente forte des habitants et nous maintenons notre cap pour améliorer durablement la voirie dans tous les quartiers de la Ville. »

« La sécurité des Teillois reste au cœur de nos priorités. C'est dans cet esprit que nous poursuivons les phases 2 et 3 de la sécurisation de la falaise de Pasteur, un chantier essentiel pour garantir la sécurité des habitants. L'année 2025 verra également le lancement de plusieurs travaux de voirie (voir page 09). Pour rappel, la commune du Teil compte 72 km de routes à entretenir : un vaste réseau que nous suivons de près. Un programme a été établi, avec des priorités définies en fonction de l'état des chaussées, quartier par quartier. Depuis 2020, ce sont 1,5 millions

## Nouvelle église :

Le démarrage des travaux de construction décalé pour rester dans l'enveloppe budgétaire

Initialement prévus à l'automne dernier, les travaux de construction de la nouvelle église du Teil ont fait l'objet d'un report de quelques mois.



En effet, lors de l'ouverture des plis dans le cadre de la consultation des entreprises, il est apparu que le montant global des offres dépassait plus de 123 691 € (soit près de 6%) l'enveloppe budgétaire allouée au projet. Face à cette situation et dans un contexte financier exigeant, l'équipe municipale a décidé de relancer les marchés publics, avec pour objectif de réajuster les lots et de retrouver un niveau de coût conforme au budget initialement prévu. Cette décision permet de poursuivre le projet dans de bonnes conditions, sans renoncer à sa qualité.

Les nouvelles phases de consultation sont en cours. Les travaux démarreront à l'automne. Une même décision avait été prise pour l'Hôtel de ville, chantier qui avait été décalé lui aussi pour des raisons budgétaires, le dépassement était alors de 635 206 € (soit près de 34,1%).



## L'hôtel de ville rouvrira ses portes au public fin juin

L'hôtel de ville, fortement impacté par le séisme du 11 novembre 2019, avait fermé ses portes en 2022 : escaliers étayés, deuxième étage inaccessible, accès à la salle des mariages limité... L'ensemble des agents de la Collectivité, depuis cette date, sont redéployés, en plusieurs lieux de la Commune.



La rénovation complète de ce bâtiment, pilotée par l'architecte teillois Erick Montéréal et le SDEA, avec le soutien financier de l'État, va permettre :

- ▶ Un meilleur accueil du public grâce à des espaces modernisés et repensés,
- ▶ Des économies d'énergie grâce à l'isolation du bâtiment et l'installation de panneaux solaires sur le toit,
- ▶ Une optimisation des coûts de fonctionnement avec une réorganisation des services municipaux,
- ▶ Une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite,
- ▶ Une salle des mariages aménagée au rez-de-chaussée, offrant un cadre plus accessible et chaleureux pour célébrer ces moments importants.
- ▶ La végétalisation des espaces extérieurs.

Le planning des travaux est tenu et l'Hôtel de Ville rouvrira ses portes au public dès la fin du mois de juin prochain.

L'inauguration du bâtiment aura lieu courant juillet et des portes ouvertes pour tous les habitants seront organisées durant les journées du patrimoine.

## Place Jean Macé : les travaux approchent

**Le projet de réaménagement de la place Jean Macé entre dans une nouvelle phase.**

**Après les ateliers de concertation menés avec les habitants, qui ont permis d'enrichir le projet grâce à leurs idées et retours, la commune a lancé la consultation des entreprises pour la réalisation des travaux.**

Le démarrage des travaux est prévu pour le mois de septembre 2025, avec pour objectif de transformer la place en un espace plus agréable, convivial, fonctionnel et sécurisé, pour qu'il devienne un véritable lieu de vie et de rencontre.

Une réunion publique est prévue en juin, afin de présenter le projet finalisé aux habitants, détailler le calendrier des interventions et répondre aux questions. Ce temps d'échange permettra à chacune et chacun de mieux comprendre les choix retenus et les aménagements à venir.

Merci à tous les habitants qui ont participé à la démarche de co-construction.



**Révision publique de présentation du projet le jeudi 05 juin à 18h30 sur la place.**

## Les projets de médiathèque et de musée de la Résistance dévoilés



La Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron a dévoilé les visuels de la médiathèque entière rénovée à côté de laquelle sera installé le nouveau musée de la Résistance.

Tous deux ouverts sur la Place Jean Macé, ils s'intégreront complètement dans le projet de la nouvelle place, citée ci-dessus. Après l'Ecole du Centre et l'Hôtel de ville, tous les bâtiments publics de cette place seront ainsi réhabilités.

Le musée de la Résistance et de la déportation, situé actuellement à l'Espace Aden, offrira un tout nouvel espace moderne à ses visiteurs, et présentera l'histoire de la résistance et de la déportation en Ardèche pendant la seconde guerre mondiale autour d'une exposition permanente. Il mettra notamment l'accent sur l'attaque du train de déportés du 04 août 1944 à Annonay et sur les gravures de Robert Petit-Lorraine.

**Fin des travaux : dernier trimestre 2026**

Durant la durée des travaux, la médiathèque déménagera dans des locaux situés au carrefour de l'Impasse Chamontin et de l'avenue du 08 mai 1945.



### Le point avec Alain Mazeyrat

**Adjoint à la reconstruction**

« Ce printemps va voir la livraison de l'Hôtel de ville, qui avait été durement touché par le séisme, aux Teillois. C'est une bonne nouvelle pour le personnel municipal qui bénéficiera de meilleures conditions de travail et la population d'un meilleur service.

Amélioration des conditions de vie des Teillois également avec le chantier du parking de Robespierre qui débute et qui facilitera la vie des habitants du quartier. Cela sera également le cas avec la nouvelle placette de Mélas sud dont le chantier va débiter avec les premières démolitions. Comme pour le chantier du 31 rue de la République qui va lui aussi commencer, les maîtres-mot sont : aérer, sécuriser le cheminement piéton et végétaliser.

Quant à la place Jean Macé, au vu des projets à mener entre la médiathèque, l'église, la place en elle-même, nous prenons le temps de la coordination. »

## Deux places, deux ambiances :

**Le Teil fête la musique sur deux soirées  
cette année !**

**Deux dates, deux lieux, deux ambiances  
pour célébrer le début de l'été en musique,  
en famille ou entre amis.**

Deux dates, deux lieux, deux ambiances pour célébrer le début de l'été en musique, en famille ou entre amis.

### ► Vendredi 20 juin - Place Jean Macé

La Municipalité vous donne rendez-vous pour une grande soirée musicale en plein air, avec plusieurs groupes locaux qui se succéderont sur scène pour faire vibrer le cœur de ville. Une ambiance festive, éclectique et ouverte à tous ! Restauration et buvette sur place.

### ► Samedi 21 juin - Place Pierre Sépard / Place des Sablons

Le Comité des fêtes du Teil prend le relais et investit la place du quartier Sépard pour une soirée populaire et conviviale, avec musique, buvette et restauration.

L'occasion parfaite de profiter d'un moment chaleureux dans une autre ambiance.

Que vous soyez rock, variété, fanfare ou DJ, il y en aura pour tous les goûts. Et surtout : c'est gratuit et ouvert à tous ! Le programme détaillé des groupes et animations sera diffusé très prochainement.



## Fête du 13 juillet : nouveau lieu, même esprit festif !



Cette année, la fête du 13 juillet au Teil change de décor pour mieux s'adapter aux contraintes climatiques.

Le rendez-vous est donné au stade municipal à partir de 19h, un espace plus sécurisé pour le feu d'artifice.

Au programme de la soirée :

- Repas et buvette assurés par le Judo Club Teillois, sur réservation (ouverture de la billetterie courant juin)
- Animations pour petits et grands
- Feu d'artifice pour clôturer la soirée

Un rendez-vous incontournable pour une fête populaire, conviviale et familiale.

## Le salon des vins naturels aura lieu le dimanche 18 mai



La Commune du Teil est heureuse de vous annoncer la 3<sup>e</sup> édition du Salon des Vins Naturels, en partenariat avec les vignerons naturels du sud Ardèche et l'association Zone 5 qui aura lieu dimanche 18 mai de 10h à 14h sur le site de Zone 5 (derrière la salle Paul Avon).

20 vigneronnes et vignerons naturels seront présents pour vous faire découvrir leurs cuvées engagées, vivantes, locales et pleines de caractère !

Restauration sur place.

Dégustations, rencontres, échanges et convivialité garantis !

Entrée libre - Ouvert à toutes et tous

Venez nombreux découvrir le vin autrement et soutenir les producteurs de notre territoire !

## Dans les paysages de Miyazaki : salle comble pour une soirée inoubliable à la caravane-Monde



Le ciné-concert "Dans les paysages de Miyazaki" organisé en mars par les Cordes en balade en partenariat avec la Commune a été un moment magique dans la Caravane-Monde.

Un immense merci à toutes celles et ceux qui ont assisté à cet événement et qui ont contribué à en faire une soirée inoubliable. L'enthousiasme, l'énergie, l'amour pour la musique et l'univers de Miyazaki ont rendu cette expérience encore plus belle.

Un grand merci aux Cordes en ballade, à Christophe Collette et Thierry Ravassard, qui ont embarqués dans un voyage musical à travers les plus belles musiques de Joe Hisaishi.

## Une nouvelle boutique pas comme les autres dans le centre-ville



Depuis début avril, au lieu 68 rue de la République, les Établissements Félix Tampon ont posé leurs valises au Teil. En effet, le plus petit théâtre du monde s'invite dans une boutique éphémère pour une expérience unique mêlant café, musique et divertissements clownsques.

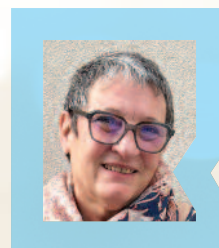
Poussez la porte et laissez-vous surprendre !

**68 rue de la République - Le Teil**

**Du mardi 3 au jeudi 5 juin : 16h - 19h**

**Vendredi 6 juin : 16h - 19h + soirée de clôture à partir de 19h**  
**Venez découvrir ce lieu insolite et profiter d'un moment hors du temps !**

**Infos : [erena@lesnouveauxnez.com](mailto:erena@lesnouveauxnez.com)**



## Le point avec Noëlle Mazellier

**Conseillère municipale déléguée à l'animation  
de la ville et à la vie des quartiers**

« Il y a une vraie dynamique festive et culturelle au Teil et nous nous en réjouissons. Entre le carnaval, le concert du Quatuor Debussy, l'ouverture des Établissements Félix Tampon (la Cascade) dans l'ancien local de U, mais aussi le salon des vins naturels ou encore la fête de la musique en deux temps, le printemps s'annonce riche ! Et le début de l'été le sera tout autant avec le retour du feu d'artifice le 13 juillet. Il sera tiré sur le stade dans le cadre d'une soirée de banquet républicain. Nous savons à quel point ce rendez-vous est cher au cœur des Teillois. Toutes les tranches d'âge pourront être à la fête puisque des animations pour les enfants seront proposées. Ça bouge au Teil, les propositions sont multiples, de qualité et la plupart du temps gratuite pour que le plus grand nombre puisse en profiter. »



## Le pigeonnier remis en activité pour réguler la population de pigeons

**Ils sont l'un des symboles de la ville, et de la France. Pourtant ces oiseaux si familiers sont responsables de dégradations et salissures : dégâts de toiture, fientes corrosives qui détruisent les matériaux et abîment les voitures, rues salies et rendues glissantes pas endroits, les pigeons peuvent occasionner de gros dégâts.**

C'est pourquoi la ville du Teil a relancé l'activité de son pigeonnier place Casanova, fin 2024, un outil qui a fait ses preuves il y a quelques années pour réguler la population des pigeons. Car il s'agit bien de réguler et non pas d'éradiquer, choix assumé par la commune.

« C'est par conviction de notre part, explique Cathy Guillot, élue référente pour l'animal en ville. Nous préférons trouver une solution alternative à l'euthanasie ». Surtout aussi car, l'élue le rappelle, « la nature a horreur du vide : s'il n'y a plus de pigeons, il y aura des étourneaux. Et ça, c'est encore plus compliqué, il n'y a aucun moyen de les stériliser, ils prolifèrent tant et plus. Les villes qui en sont infestées font face à d'énormes difficultés dans leur gestion ».

Le principe du pigeonnier est simple : les pigeons sont captés en ville, enfermés et nourris dans le pigeonnier pendant quelques semaines. Un entretien régulier est effectué par Activiteil à qui la tâche a été confiée.

Et lorsque les femelles ont pondu, les œufs sont stérilisés en les secouant. On laisse quelques portées arriver à terme pour ne pas faire fuir les oiseaux, portée qui reviendra toujours au pigeonnier où elle est nourrie... et la population se trouve ainsi régulée.

Mais dans cette démarche, la Ville a besoin de l'aide de sa population : les Teillois doivent prendre l'habitude de fermer les accès sous les toits, les combles, pour ne pas que les pigeons puissent nicher. La ville rappelle par ailleurs que nourrir les pigeons dans la rue est interdit.

Et pour les colombophiles, il est toujours possible d'aller les voir place Casanova !



## 150 chats libres sur la commune

**Au Teil, on aime les animaux. Et on va plus loin que la simple application de la loi sur la stérilisation des chats errants. Depuis 2013, cette stérilisation est obligatoire.**

Une première convention avec 30 millions d'amis a permis la prise en charge par la fondation de 100% des opérations, soit une centaine par an. Puis cette prise en charge est passée à 50%, le restant étant dévolu à la commune. Les chats « libres » (stérilisés et identifiés) étaient rendus à la rue et nourris grâce à l'association Chats libres du Teil à qui la ville a demandé de le faire, sur 21 points de nourrissage. Moins, voire plus, de nuisances (mialements pendant les chaleurs, urine pour marquer le territoire) pour les riverains, mais des services rendus à la population toute entière avec des invasions de rats et de souris évitées.

Avec le séisme et le départ forcé de dizaines de familles et l'abandon d'autant de chats, une nouvelle prolifération était à craindre. Une chatte non stérilisée peut donner naissance à deux portées de 6 ou 7 chatons par an ! La ville a pris le problème à bras le corps. Et compte désormais 150 chats libres sur son territoire. « La municipalité a l'obligation de gérer la prolifération, mais elle assume le choix du mieux-être de la population féline ».

Cet engagement a été reconnu par l'État qui financera 80 stérilisations en 2025, pour la première fois et fournit le matériel de protection pour les agents.

### Le renouveau de l'accrobranche du Joncas



Amor Dhaou connaissait bien les lieux pour y travailler depuis des années. Il en est depuis août 2024 le gérant : l'accrobranche du Joncas trouve avec cette transmission de gérance un nouveau souffle.

Des idées pour faire vivre les lieux, Amor n'en manque pas : cet hiver, il a été à pied d'œuvre pour créer un nouvel accueil et réaménager l'espace... tout en assurant l'entretien et la sécurisation des six parcours d'accrobranche bien-sûr.

Des nouveautés seront également dévoilées pour 2025, notamment un parcours « full tyrolienne ».

« C'est déjà un lieu magique, extraordinaire, mais je veux l'exploiter maintenant au maximum », explique Amor avec des étoiles dans les yeux.

L'accrobranche est ouvert toute l'année, avec un accès hivernal les mercredi, samedi et dimanche après-midi en réservant par téléphone au 06 41 48 44 30.

Infos sur [joncasaventure.com](http://joncasaventure.com)

### « J'aime ma nature propre » :

une nouvelle action organisée le samedi 05 juillet

La Commune, l'ACCA et l'association « les chevaux du Paradis » lancent une nouvelle édition de l'action « J'aime ma nature propre » le samedi 05 juillet pour nettoyer notamment les berges du Rhône. Tous les bénévoles sont les bienvenus ! Rendez-vous à 8h00 à l'association « Les chevaux du Paradis » pour partager un petit-déjeuner et se répartir les missions de chacun. La matinée se clôturera par un barbecue convivial.



### Vie des associations Les chasseurs teillois acteurs de l'aménagement du territoire

Comme chaque année après la saison de chasse les bénévoles de l'association communale de chasse agréée (ACCA) consacrent 7 samedis matin de mars à juin pour aménager le territoire.

Actions de débroussaillages, entretien des chemins et des berges, matérialisation des postes et des miradors grand gibier afin d'améliorer la sécurité : il y a du travail à faire pour toutes les mini-équipes dirigées tôt le matin par le Président, Christophe Gaillard.

Cette dynamique association composée de 114 adhérents organisera de nouveau cet été, en partenariat avec la Commune et l'association les Chevaux du Paradis, une matinée « J'aime la Nature Propre », le samedi 5 Juillet. Le rdv est fixé à 8 heures devant les Chevaux du Paradis. L'action principale sera de collecter les nombreux déchets sur les berges du Rhône (entre autres).

Les chasseurs et la Commune lancent un appel à tous les bénévoles qui seront les bienvenus et surtout aux associations utilisatrices de notre belle nature (pêcheurs, randonneurs, motards, cyclistes...). Des détails vous seront communiqués ultérieurement.

« Dans un environnement qui change, il n'y a pas de plus grand risque que de rester immobile ».



Une réunion a eu lieu en février en présence de Mathieu SOARES des communes forestières de l'Ardèche.

## L'association

**« les randonneurs teillois »**  
a organisé la rencontre départementale  
des baliseurs de sentiers ardéchois !

**Le samedi 08 février dernier, Michel de Michele  
et les Randonneurs Teillois ont accueilli  
la rencontre départementale annuelle  
des baliseurs de sentiers au centre social du Teil  
en présence de Cécile Bayle, adjointe au Maire.**

Sur les 90 baliseurs officiels du Département, 70 étaient présents pour cette journée d'échange et de travail, animée par Agnès Langin, présidente du CDRP07, Michel Herman, responsable départemental du balisage, et Jérémy Avon, salarié du comité.



Les baliseurs, après une formation spécifique du Comité Départemental de Randonnée Pédestre (CDRP07), sont responsables de tronçons de sentiers qu'ils balisent, entretiennent et surveillent tout au long de l'année. Grâce à eux, des milliers de kilomètres de sentiers (GR, GRP, PR) restent praticables et sécurisés pour tous les amoureux de la randonnée.

Un travail salué par la Municipalité. La commune était représentée durant la matinée par Cécile Bayle, adjointe, et le Maire, Olivier Peverelli, est passé saluer toutes les personnes présentes et remercier chaleureusement tous les bénévoles engagés, sans qui la randonnée ne serait pas aussi agréable sur nos sentiers ardéchois.

À l'issue de la réunion, chaque baliseur a reçu son « ordre de mission », ainsi que le matériel nécessaire (peinture, autocollants) pour poursuivre sa mission. La journée s'est clôturée autour d'un moment convivial offert par la Municipalité.

**Vous aussi vous pouvez aider !**

**Si vous constatez un problème sur un sentier, signalez-le  
via l'application « Suricate ».**

**Plus d'infos sur [www.randonneursteillois.fr](http://www.randonneursteillois.fr)**

## Débroussaillage : une obligation pour se protéger du risque incendie

**Pour protéger vos biens, vos proches et notre  
environnement face aux risques d'incendie,  
le débroussaillage est une obligation légale  
pour les propriétaires situés en zone exposée.**

### Pourquoi débroussailler ?

Le risque de propagation des incendies,  
Faciliter l'intervention des secours en cas de feu,  
Protéger votre habitation et celles de vos voisins.

### Ce que vous devez faire :

En zone non urbaine, vous devez débroussailler de façon permanente dans un rayon de 50 mètres autour de votre habitation, même au-delà de votre propriété si votre voisin n'est pas soumis à l'obligation de débroussailler.

Vous devez également débroussailler sur une largeur de 2 mètres de part et d'autre des chemins privés desservant votre habitation.

En zone urbaine, vous devez débroussailler la totalité des terrains vous appartenant y compris en l'absence de bâtiment ou d'installation. Un élagage des arbres doit également être réalisé.

### Personne soumise à l'obligation de débroussaillage :

Le débroussaillage doit être effectué par le propriétaire du bâtiment ou de l'installation (article L.134.8 du Code Forestier). Si le débroussaillage déborde chez votre voisin, il est nécessaire de lui demander l'autorisation de débroussailler par lettre recommandée avec accusé de réception. En absence de réponse de sa part, l'obligation de débroussaillage est transférée à sa charge (article L.131-12 du Code Forestier).

### Délais et contrôles :

Les travaux de débroussaillage doivent être réalisés régulièrement. Des contrôles peuvent être effectués par le SDIS de l'Ardèche, et des sanctions sont prévues en cas de non-respect.

## Explications et informations

Cellule « INFORMATION  
CONTROLE DEBROUSSAILLEMENT »,  
SDIS 07 - B.P. 718 Chemin de St Clair,  
07007 PRIVAS CEDEX

le vendredi matin, de 9h à 12h au 04 75 66 36 83

**Des dépliants et autres documentations  
sont également à disposition en Mairie.**



### Les travaux de la future voie verte, la « Via Ardèche », ont commencé

**Bonne nouvelle pour tous les Teillois et tous les amoureux des mobilités douces : les travaux de la voie verte, la « Via Ardèche », ont débuté !**

Cette voie de 10,6 km, aménagée sur l'ancienne voie ferrée, reliera le centre-ville du Teil à Alba-la-Romaine d'ici la fin de l'année et, à l'horizon 2026, permettra même de rejoindre Alès dans le Gard.

Le projet porté par la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron représente des enjeux majeurs :

- Touristique, en valorisant notre territoire et en favorisant le cyclotourisme
- Du quotidien, en facilitant les déplacements doux pour les habitants. Cette voie, accessible depuis le centre-ville, desservira aussi plusieurs quartiers, à l'exemple de Mélas.

Une avancée importante pour la mobilité dans notre Ville et la transition écologique.



### Le parc Laparel aux couleurs du printemps

Avec l'arrivée des beaux jours, le parc Laparel s'est paré de ses plus belles couleurs : floraisons, verdure et chants d'oiseaux offrent un cadre apaisant et ressourçant, idéal pour une promenade en famille, une pause lecture ou un moment de détente à l'ombre des arbres.

Situé en cœur de ville, ce véritable havre de verdure est un lieu apprécié des petits comme des grands, à (re)découvrir au fil des saisons. Profitez aussi des tables installées pour pique-niquer en famille et des animations proposées par le LOL, situé à l'entrée du Parc.





## Le collectif des usagers de la bicyclette s'est réuni pour la 2<sup>ème</sup> fois

**Le collectif des usagers de la bicyclette, rassemblant des cyclistes teillois, s'est à nouveau réuni afin d'échanger sur les différentes problématiques cyclables du territoire.**

La première rencontre, organisée en novembre dernier, était axée sur le choix des emplacements pour l'installation de stationnements vélo.

Cette deuxième rencontre a permis de faire un point sur les actualités vélo de la commune (Baromètre FUB, prêt aux habitants de véhicules innovants, avancement des travaux sur la Via Ardèche, etc.).

Des partenaires ont également pu présenter leurs actions :

- **ActiviTeil** a présenté ses accessoires vélos réalisés en bache ;
- **Helvie Cyclette** (collectif vélo d'Alba-la-Romaine) a présenté une lettre ouverte, signée par de nombreuses associations vélo du territoire, afin de demander la sécurisation du tronçon Montélimar-Le Teil ;
- **REVV** (Roulons en Ville à vélo) a présenté son Collectif basé à Valence, ses objectifs, son fonctionnement et les actions mises en place.

15 participants étaient présents à cette deuxième rencontre, en présence d'Aurélien Chezeau, adjoint à la transition écologique.

**La troisième rencontre devrait être programmée d'ici l'été. Envie de participer ?**  
Contactez : [mathilde.paul@mairie-le-teil.fr](mailto:mathilde.paul@mairie-le-teil.fr)

## Le Vélobus entre La Violette et Rosa Parks : autonomie, sécurité et mobilité douce

**Depuis plusieurs années maintenant, un vélobus relie le quartier de La Violette à l'école Rosa Parks, offrant une solution à la fois écologique, conviviale et sécurisée pour accompagner les enfants à l'école.**

**Le concept ?** Les plus grands sont à vélo, encadrés par des adultes, pendant que les plus petits prennent place dans un triporteur spécialement aménagé pour leur sécurité et leur confort.

Bonne nouvelle : grâce à la montée en autonomie de plusieurs enfants, qui roulent désormais sur leur propre vélo, 4 places se sont libérées dans le triporteur !

Une belle illustration de la progression des enfants et du succès de ce dispositif éducatif.

**Infos et réservation auprès de :**  
**Activiteil - 3 rue Boissy d'Anglas - Le Teil**  
**04 75 52 71 75**





## Le périscolaire, une spécificité teilloise qui fait exemple

**Cette année, l'accueil de loisirs périscolaire, le fameux « périsco », s'est encore étoffé !**

Sur trois moments de la journée, entre 7h30 et 8h30, de 12h à 13h30 et de 16h30 à 18h, les écoliers teillois se voient proposer un grand nombre d'activité à un prix dérisoire pour les familles. 450 d'entre eux en bénéficient.

### Des activités toujours plus riches

Cette année, de nouvelles activités sont proposées, en complément de celles qui rencontrent un grand succès depuis des années. Activiteïl et Déclics et des claps ont intégré le dispositif en proposant des ateliers de cuisine, de création ou encore de dessin manga (pour Déclics) et couture et réparation de vélo (pour Activiteïl).

Et toujours, le théâtre avec l'association Les pièces montées, le basket, le judo, la pétanque, l'atelier Esprit récup, les grands jeux de coopération avec Clef et l'intervention de Mediacom.

### Un personnel d'encadrement formé

Chacun des 25 employés municipaux qui intervient sur le dispositif est formé. Tous ont soit le BAFA soit un CAP petite enfance. L'accueil périscolaire fonctionne comme un centre de loisirs. Il est d'ailleurs subventionné à ce titre par la CAF. Et ce sont d'ailleurs trois centres périscolaires avec une directrice et une équipe d'animateurs et prestataires chacun qui accueillent les enfants : un pour l'école du Centre et Astier, un pour Mélas maternelle et élémentaire et un pour Rosa Parks maternelle et élémentaire.

Et comme dans un centre de loisirs, le taux d'encadrement est de 1 pour 14 enfants en maternelle et 1 pour 18 en élémentaire.

### Un périscolaire inscrit dans la vie du Teil

Les enfants inscrits au périscolaire participent toute l'année aux autres projets communaux : pour le carnaval par exemple, ils participent à la création de l'affiche, préparent la décoration des grosses têtes. Plus tôt dans l'année, ils s'investissent dans la préparation du marché de Noël, puis participent au challenge mobilité, préparent un spectacle... Ou même deviennent acteurs de leur école : à Rosa Parks, ce sont les écoliers du périscolaire qui créent la marelle demandée par l'ensemble des élèves.

Les directrices quant à elles sont en lien permanent avec les équipes enseignantes et sont souvent conviées aux conseils d'école, en tant que relais avec les parents notamment.



## Un coût dérisoire pour les familles

**Le dispositif périscolaire coûte 570€/ enfant à la commune.**

**Mais les familles n'ont à déboursier qu'entre 43 à 70€ pour l'année, goûter inclus.**



## Echanges avec Virginie Faure Pinault

Adjointe à la réussite éducative

« On se réjouit à la Commune du Teil d'avoir cette façon de fonctionner peu courante ! »

Cette action permet de mettre en action trois volets :

- ▶ Mettre en activité les enfants avec un taux d'encadrement imposé (comme nous sommes agréés jeunesse et sports). Cela permet d'avoir des temps périscolaire sereins et riches en apprentissages.
- ▶ Mais ce dispositif permet aussi aux enfants de découvrir des activités vers lesquelles ils ne seraient pas forcément allés : ils s'essaient ainsi au théâtre, à certains sports. Cela peut les inciter à s'inscrire dans une association ou club dont Le Teil regorge.
- ▶ Enfin, cela donne accès à des activités que toutes les familles n'ont pas les moyens de financer.

Un tel encadrement permet de constater qu'il n'y a que très peu de problèmes entre midi et deux.

Au point que la commune du Teil fait office d'exemple et que des élus d'autres communes viennent voir notre fonctionnement pour s'en inspirer. »

## Contrat de réciprocité : des logements pour les étudiants teillois à Villeurbanne

Dans le cadre du contrat de réciprocité signé entre la Commune du Teil et la Ville de Villeurbanne, des logements étudiants sont désormais disponibles pour les jeunes Teillois poursuivant leurs études dans l'agglomération lyonnaise.

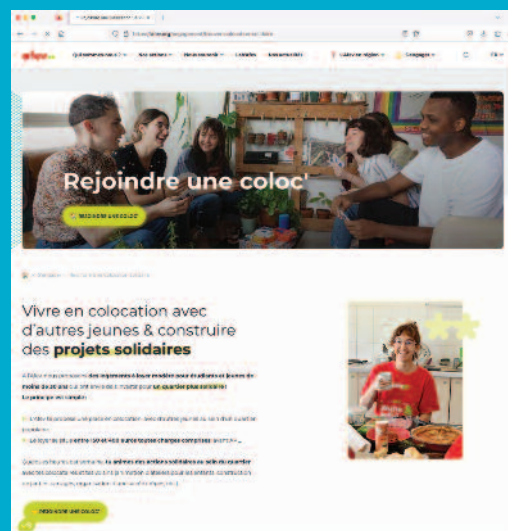
Ce partenariat permet de faciliter l'accès au logement dans une zone souvent tendue pour les étudiants, et d'accompagner concrètement les parcours d'études des jeunes du territoire.

Les logements proposés sont situés à Villeurbanne, bien desservis par les transports en commun, et accessibles à des conditions avantageuses.

Si vos enfants décident de poursuivre leurs études dans la métropole lyonnaise, la commune vous propose deux solutions logements :

- ▶ Des places réservées dans le cadre de colocations solidaires proposées par l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) :

<https://afev.org/engagement/trouver-colocation-solidaire>



- ▶ Des possibilités à l'offre du bailleur social Est Métropole Habitat : Accueil - Loc & CoLoc

**Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à contacter Marie TORTEL :**  
marie.tortel@mairie-le-teil.fr  
ou au 04 75 49 63 20



## ► Du vendredi 25 avril au vendredi 24 octobre

### MARCHÉ DES PRODUCTEURS DE PAYS

Tous les vendredis sur la place Pierre Sépard de 16h30 à 19h00

## ► Tous les samedis matins - Dès 6h00

### VIDE GRENIER

Sur le parking du boudodrome - Infos : 06 58 18 18 09 58  
Organisé par : @Vide Greniers Le Teil

## ► Dimanche 18 mai - De 10h à 14h

### SALON DES VINS NATURES

Présence de 15 vigneron sur le site de Zone 5

## ► Vendredi 23 mai

### FÊTE DES VOISINS

Si vous souhaitez organiser votre fête de quartier, merci de contacter : sandrine.faure@mairie-le-teil.fr ou 04 75 49 63 28

## ► Mardi 27 mai

### Cérémonie commémorative "82<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA 1<sup>ère</sup> REUNION DU CNR"

18h30 : Dépôt gerbe plaque Jean Moulin

18h15 : Vin d'honneur sous le préau de l'école du Centre

## ► Lundi 02 juin - 18h00

### CONSEIL MUNICIPAL

## ► Du mardi 06 au vendredi 06 juin

### RÉOUVERTURE DE LA BOUTIQUE FÉLIX TAMPON !

→ Du mardi 3 au jeudi 5 juin de 16h à 19h

→ Vendredi 6 juin de 16h à 19h et Soirée de clôture à partir de 19h

## ► Jeudi 05 juin - 18h00

### RÉUNION PUBLIQUE JEAN MACÉ

Sur la place de l'ancienne église

(sous le préau de l'école en cas d'intempérie)

## ► Dimanche 08 juin - 15h00

55 mn - dès 6 ans - Gratuit

### PRÉALABLES DU FESTIVAL D'ALBA LA ROMAINE

« Bonjour Bonheur » par la Cie Mesdemoiselles

Aire de jeux de La Sablière

## ► Mardi 17 juin - De 15h à 19h

### COLLECTE DE SANG

Pensez à réserver votre créneau en ligne :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/liste/collectes>

Toutes les infos : @Don du sang Le Teil et ses environs

## ► Mercredi 18 juin

### CÉRÉMONIE COMMEMORATIVE

"APPEL DU 18 JUIN"

→ 18h00 : Dépôt gerbe Monument aux Morts ;

→ 18h30 : Vin d'honneur sous le préau de l'école du Centre

### WEEK-END MUSIQUE - FÊTE DE LA MUSIQUE

## ► Vendredi 20 juin - À partir de 19h30

Place Jean Macé - Boîte à selfies - restauration le QG

## ► Samedi 21 juin - 21h00

Place Pierre Sépard - Organisée par le Comité des Fêtes

## ► Samedi 05 juillet - De 8h00 à 12h00

### NETTOYAGE DE LA NATURE

Opération « nettoyage de la nature » sur les bords du Rhône - Lieu du RDV : les Chevaux du paradis

## ► Samedi 05 juillet - 19h00

### CONCERT

Cordes en Balade : concert Echo - À la Caravane Monde

## ► Lundi 07 juillet - 18h00

### CONSEIL MUNICIPAL

## ► Dimanche 13 juillet - À partir de 19h30

### FÊTE DU 13 JUILLET ET FEU D'ARTIFICE

Châteaux gonflables, boîte à selfies et feux d'artifices.

Repas préparé par le Judo Club Teillois.

Animations musicales par la Péna Les Cartoon's show et

DJ Full Events - Au stade Emile Deidier

## ► Lundi 14 juillet

### PRISE D'ARMES DES SAPEURS POMPIERS



## ► Tribune de la majorité « Le Teil en avant »

Oui, les temps sont difficiles pour les collectivités. La hausse des coûts, la complexité administrative, les baisses de dotations rendent chaque projet plus long, plus incertain, plus exigeant. Le Gouvernement Bayrou a fait le choix de faire porter le déficit de l'Etat aux collectivités alors même que ce sont elles qui assurent les services essentiels et très attendus de tous les habitants : l'éducation, le sport, la culture, tout ce qui fait vivre une ville et la rend attractive. Au Teil, en plus, c'est la double peine : nos dotations baissent alors même que nous devons toujours faire face, aux conséquences du séisme de 2019.

Nous le disons haut et fort : le gouvernement doit cesser de faire peser sur les collectivités locales le poids de ses renoncements. Plutôt que de baisser les dotations et les aides aux communes, il serait temps de s'attaquer aux vrais enjeux : les déserts médicaux, le prix de l'énergie, et surtout, la chute du pouvoir d'achat des Français.

À l'échelle locale, nous n'avons pas les moyens de l'Etat, mais nous avons le sens des responsabilités. Alors, malgré les contraintes budgétaires, malgré les conséquences du séisme qui pèsent sur le budget, nous faisons le choix de soulager, à notre échelle, les foyers teillois : maintien des aides aux familles, quasi-gratuité des activités périscolaires, aides à la rénovation des logements... Mais nous ne pouvons continuer à faire toujours plus avec toujours moins.

La région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de l'Ardèche doivent aussi prendre leurs responsabilités. Car, malgré nos appels répétés, ni l'une ni l'autre n'ont répondu présents au tour de table de la solidarité. Nous le regrettons car les Teillois méritent bien mieux.

Mais nous ne lâchons rien et c'est grâce à cette ténacité que des projets majeurs pour la Ville peuvent démarrer aujourd'hui : nous cherchons les financements, nous bâtissons des partenariats, nous retravaillons les projets si nécessaire comme cela a été le cas pour l'Hôtel de ville ou la nouvelle église. Gérer une commune, ce n'est pas simplement faire des promesses. C'est faire des choix, assumer ses responsabilités, et tenir la ligne.

Bien entendu, nous le faisons avec toutes les forces vives de la Ville, notamment le monde associatif, si précieux au Teil. Nous maintenons aussi notre soutien aux associations, parce que nous savons le rôle qu'elles jouent dans la cohésion sociale, dans l'éducation populaire, dans l'accès à la culture, au sport, au lien social. Leur engagement mérite notre reconnaissance, et il mérite surtout que la collectivité continue à être un partenaire fiable à leurs côtés.

Notre équipe ne prétend pas tout réussir, mais elle agit. Elle reste proche des habitants, présente dans les quartiers, attentive aux besoins de chacun. Nous croyons au service public, au pouvoir de l'engagement local, à l'intelligence collective. Alors venez échanger avec nous quand vous le souhaitez : lors des visites de quartier, des permanences du samedi matin ou tout simplement en prenant rendez-vous avec l'un de nous.

C'est ensemble, malgré les obstacles, que nous continuerons à construire une ville solidaire et vivante. Alors, venez nous faire part de vos attentes et échanger avec nous.

## ► Raphaël Buard Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

Tous les indicateurs financiers sont au rouge :

l'épargne brute de 607 685 € ne permet pas de rembourser l'annuité de la dette de 627 000 €

l'épargne nette négative (607685- 627000) ne permet pas de financer les dépenses d'équipement

la capacité de désendettement (encours de dette/épargne brute) supérieure à 11 ans.

Mais la majorité a la solution: faire payer les générations futures en recourant à l'emprunt !

Pourra-t-elle le faire? Et à l'avenir aura-t-on les moyens de gérer les bâtiments communaux ?

## ► Alain Laville Tribune de l'opposition

L'église de LE TEIL ou l'arlésienne.

Après une annonce du maire il y a 2 ans à la maison paroissiale disant vous direz la messe de Noël dans la nouvelle église puis une réponse floue lors d'un conseil municipal ensuite un report à Pâques 2026 et le non commencement des travaux à ce jour. J'ai bien peur d'un report aux calendes grecques.

## ► Sophie Lorenzo, Bernard Gleyze

### Tribune de l'opposition « Un regard nouveau sur Le Teil »

Tribune non reçue au moment de la publication de ce magazine.

## ► Carine Gaillard - Tribune de l'opposition « Le Teil, c'est vous »

Tribune non reçue au moment de la publication de ce magazine.

## AMBULANCES TEILLOISES

TAXI - VSL

04 75 52 17 45

7, allée du Faisceau Sud - ZA Rhône Helvie - 07400 LE TEIL

E-mail: [contact@etcombet.fr](mailto:contact@etcombet.fr)

Groupe COMBET

CRUAS - LE TEIL - VIVIERS - BOURG-ST-ANDÉOL - ST-REMÈZE - ST-MARCEL D'ARDECHE

## SECURITEST

CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

04 75 49 06 31 • [socotat@wanadoo.fr](mailto:socotat@wanadoo.fr)

Pôle d'activité la Rotonde - 07400 Le Teil



Sylvain Varenne

Géomètre-Expert

34b Boulevard Jean Jaures

07400 Le Teil

GÉOMÈTRE-EXPERT

CONSEILLER VALORISER GARANTIR

T 09 73 24 71 03 P 06 52 15 32 62

[varenne.sylvain.geo@gmail.com](mailto:varenne.sylvain.geo@gmail.com)



Pompes Funèbres  
Marbrerie Teilloises

Organisation Complète d'obsèques  
Prévoyance - Marbrerie - Tous travaux cimetière

© 24H/24 - Tél. 04 75 49 48 48 - 07400 LE TEIL

COLAS

COLAS - ÉTABLISSEMENT DE  
DRÔME-ARDECHE  
04 75 44 36 57

NOS OBJECTIFS 2030  
PLUS DE MOBILITÉ, MOINS D'IMPACT

- Réduction de 20% nos émissions directes et indirectes de CO<sub>2</sub>
- Poursuivre notre développement de solutions innovantes grâce à des procédés et des matériaux responsables.

URBALITH

Revêtement perméable, naturel et recyclable, Urbalith vise à réduire son impact sur l'homme et l'environnement.

## Netto

LE TEIL

2 SUPERMARCHÉS  
NETTO POUR ENCORE  
MIEUX VOUS SERVIR

OUVERT 7j/7

De 8h30 à 19h30

Dimanche 8h30 à 12h30



COMMANDEZ SUR

[www.netto-leteil.fr](http://www.netto-leteil.fr)

Rue Louis Lacrotte

Quartier La Violette

04 75 49 04 46

04 75 01 41 48

STATION SERVICE 24H/24

PAIEMENT PAR CB ET ESPÈCES\* (\*en magasin)

NETTO LA VIOLETTE

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION



Régie Publicitaire

04 75 51 88 40

Fax 04 75 53 75 65

[info@afcommunication.com](mailto:info@afcommunication.com)

SIÈGE SOCIAL

10 allée Hispano Suiza | ZA de Fortuneau  
26200 MONTÉLIMAR

Bureaux secondaires : Bordeaux, Lyon et Strasbourg

L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.



[www.afcommunication.com](http://www.afcommunication.com)

Cap  
Rotonde  
Le bien-être se cultive

## Intermarché

LE TEIL



Suivez-nous  
sur  
Intermarché  
Le Teil



leDRIVE  
Intermarché

LIVRAISON  
À DOMICILE



ZAC LA ROTONDE, 455 CHEMIN DU DEPOT  
07400 LE TEIL - Tél. 04 75 98 08 60

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI  
DE 8H30 à 18H30  
DIMANCHE : DE 8H30 à 12H30

## BRICOMARCHÉ

+ DE FIDÉLITÉ POUR + D'AVANTAGE



[www.bricomarche.com](http://www.bricomarche.com)

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI 9H-12H / 14H-19H  
ZA LA ROTONDE LE TEIL - 04 75 49 65 70